

FICHE D'INSCRIPTION

Course caisse à savon STE JAMME SUR SARTHE

23 et 24 Septembre 2023



Catégorie (cocher la case concernée) :

- C1 (6 à 12 ans)
 C2 (13 à 17 ans)
 C3 (adulte)
 C4 (Duo, mineur + Adulte)
 C0 Folklore (catégorie hors course)

Nom Team :

Noms des pilotes : (Maximum 3 pilotes par caisse à savon)

Noter impérativement, adresse, numéro de téléphone et adresse mail des pilotes, nous en avons besoin pour vous informer de l'organisation du jour J.

Nom	Prénom	Age	Adresse	Tél.	Email

Tous les pilotes de l'équipe doivent avoir l'âge de la catégorie cochée.

(Sauf pour la catégorie Duo Mineur + Adulte)

La fiche d'inscription est à renvoyer à l'adresse suivante :

collectifcasseasavon@gmail.com

Accompagnée du règlement (chèque ou espèces).

La participation est de **10€ par pilote.**

Si vous souhaitez concourir dans une autre catégorie que celle choisie, il vous faudra remplir une fiche d'inscription par catégorie.

Chaque pilote devra fournir une feuille d'accord du règlement de la course.

Sans ce document, le pilote ne pourra pas participer.

Attention date limite des inscriptions 30 juin 2023



Fiche équipage Caisses à Savon

Caisse à Savon			
Nom de la caisse	structure	catégorie	Nombre de personnes courant sur la caisse
Equipage (pousseurs et pilotes)			
Noms		âge	Animateurs référents

La catégorie C1, C2, C3 se détermine en fonction de l'âge :

- C1 : 6 à 12 ans
- C2 : 13 à 17 ans
- C3 : Adultes
- C4 : Duo, (mineur + adulte)
- Catégorie Folklore (hors course)

Au cas où un équipage réunirait des tranches d'âges C2 et C3, c'est l'âge de la majorité des membres de l'équipe qui déterminera la catégorie sous réserve que l'écart ne soit trop important.

Anecdotes sur la Caisse (pour alimenter les commentaires) :

Fiche à envoyer par mail (en pièce jointe format Word) remplie numériquement avant le 30/06/2023 collectifcaisseasavon@gmail.com

Numéro de la Caisse (attribué par l'organisation après contrôle technique) :

CAHIER DES CHARGES



Présentation générale

La caisse à savon voit le jour en 1934 aux Etats-Unis. C'est à l'origine un engin roulant construit de bric et de broc utilisé à des fins ludiques.

En France depuis fort longtemps, les Poulbots parisiens connaissent ce jeu. Ils descendaient les pentes de Montmartre sur des planches montées sur roulements à billes. Il a fallu attendre les années 70 pour que ce jeu, que l'urbanisation effrénée avait rendu impossible, refasse surface sous la forme d'un sport de compétition.

Les caisses à savon sont des véhicules à quatre roues, sans moteur, sur un châssis en métal, en bois...

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité (ou attraction) terrestre, la caisse étant placée sur une pente. Dans le cas présent, une poussée est admise au départ. Tout dispositif apte à fournir de l'énergie au véhicule de course, comme moteur électrique, ressorts, pédales, volants, manivelles est interdit dans toutes les catégories. L'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle.

Construction de la caisse à savon

Châssis :

Définition : assemblage de matériaux solides, qui forment la structure principale portant le véhicule.

Le châssis doit être construit en n'utilisant que des matériaux solides qui garantissent l'invariabilité des diamètres et paramètres techniques donnés par le règlement.

Tous les assemblages doivent être solides et réalisés par des soudures, vis, rivets ou colles de résistance suffisante.

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs. (*exemple : bords tranchants à protéger par une garniture de caoutchouc ou en mousse, vis qui ne dépassent pas de l'intérieur de la caisse...*).

La conception de la caisse à savon doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule. L'habitacle ne doit pas être fermé par des portes.

Le Plancher :

Le plancher doit être complet sous le pilote. Il peut être en bois, en acier, etc....

On peut aussi opter pour une carrosserie de type « monocoque » sur laquelle viennent se fixer les différents éléments mécaniques.

Le plancher peut être constitué de plusieurs pièces, il doit protéger l'équipage sur toute la longueur de leurs corps et doit être assemblé au châssis.

Direction :

La direction est actionnée par un volant (**pas de guidon de vélo**).

En revanche, il est recommandé de :

- Veiller à ce que chaque mouvement du volant se transmette aux roues avec un jeu minimum,
- Vérifier tout particulièrement la résistance des matériaux utilisés.

Carrosserie :

La carrosserie doit être de construction solide. Les matériaux de construction sont libres, comme la forme de la carrosserie. La carrosserie peut être en une ou plusieurs pièces, mais facilement démontables en cas de contrôle notamment pour vérifier les éléments de la direction.

Pour la sécurité de l'équipage, il faut éliminer les aspérités anguleuses ou pointues (intérieur et même extérieur). La carrosserie doit être fixée solidement au châssis sans la possibilité de desserrement pendant le parcours.

La conception de la caisse doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

Le siège doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.

Dimensions et exemple de caisse à savon :

Dimensions catégorie C1, C2, C3 et C4

Longueur maximale	2500 mm (sans les points d'attaches)
Largeur maximale	1200 mm
Empattement minimum	900 mm
Voie minimum	500 mm (entre les pneus gonflés, distance prise au sol)
Garde minimum au sol conseillée	35 mm

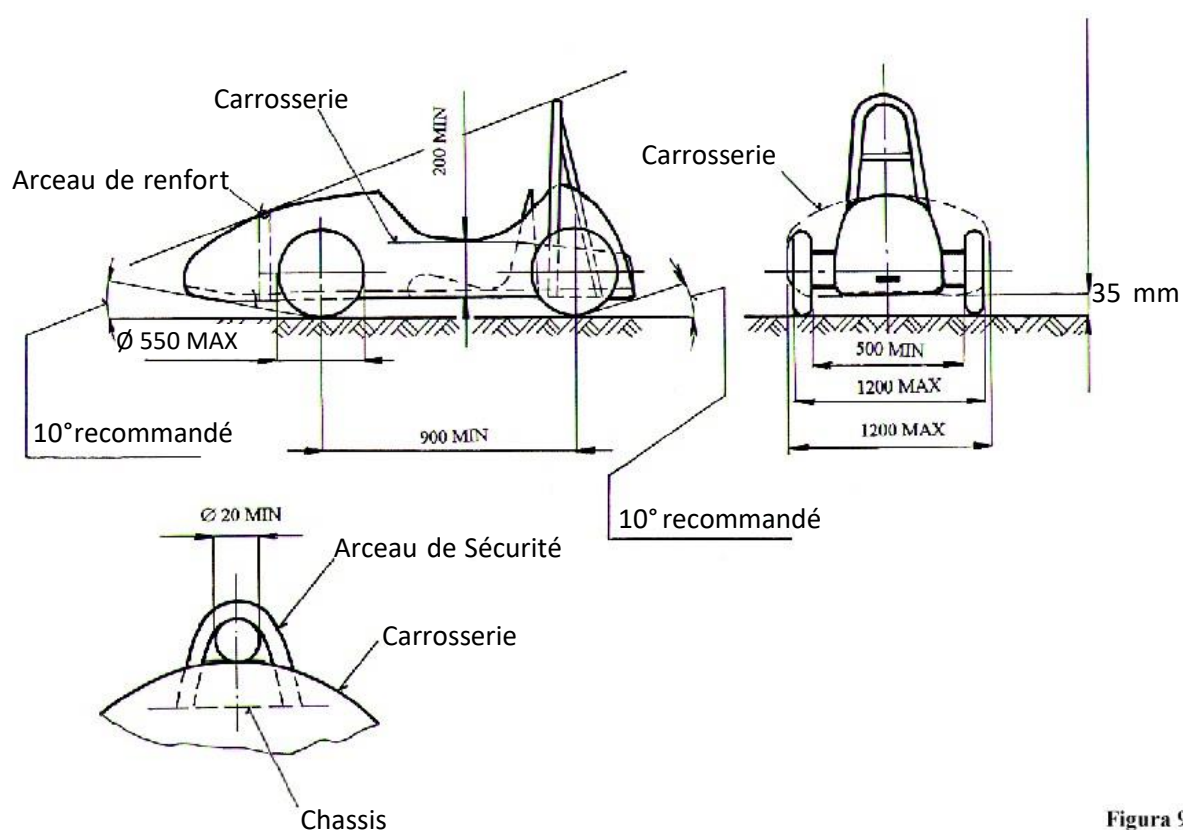


Figura 9

Poids :

Le poids maximum, pilote installé dans la caisse en tenue complète, est différent pour chaque catégorie :

- Catégorie C1 : 6-12 ans pour un poids maximum de 130 kg avec pilote,
- Catégorie C2 : 13-17 ans pour un poids maximum de 170 kg avec pilote,
- Catégorie C3 : 18- 99 ans pour un poids maximum de 200 kg avec pilote,
- Catégorie C4 duo (1 enfant, 1 adulte) : 6-99 ans pour un poids maximum de 120kg véhicule vide.

Arceau de sécurité :OBLIGATOIRE

L'arceau doit être fixé solidement au châssis sur chaque côté et retenu par un appui fixé à l'arrière du châssis – voir les figures 2 et 3

La droite de jonction entre le sommet de l'arceau de sécurité et le point le plus haut de la partie avant de la carrosserie doit passer à 100 mm au minimum du casque du pilote en position prêt au départ – voir les figures 2 et 3.

Figure 2 (exemple)

(150mm c'est une distance horizontale, l'arceau doit éviter le passage du casque vers l'appui tête)

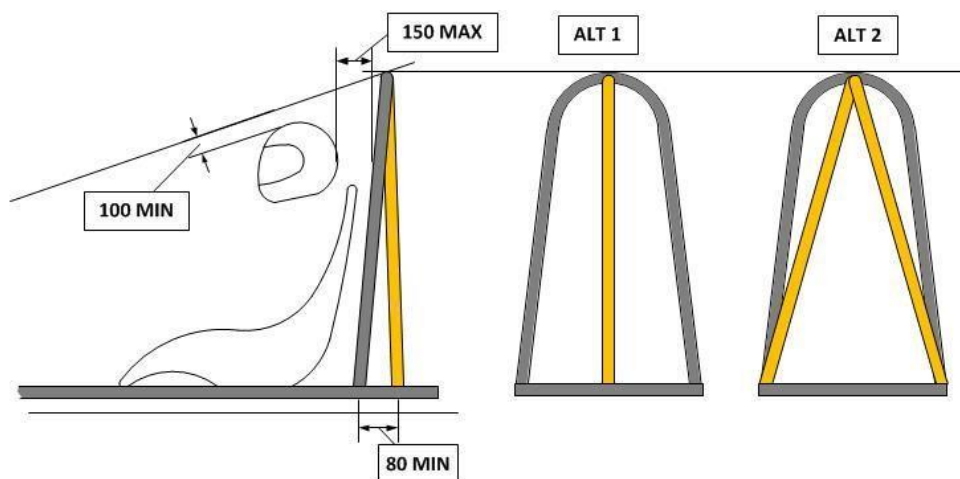
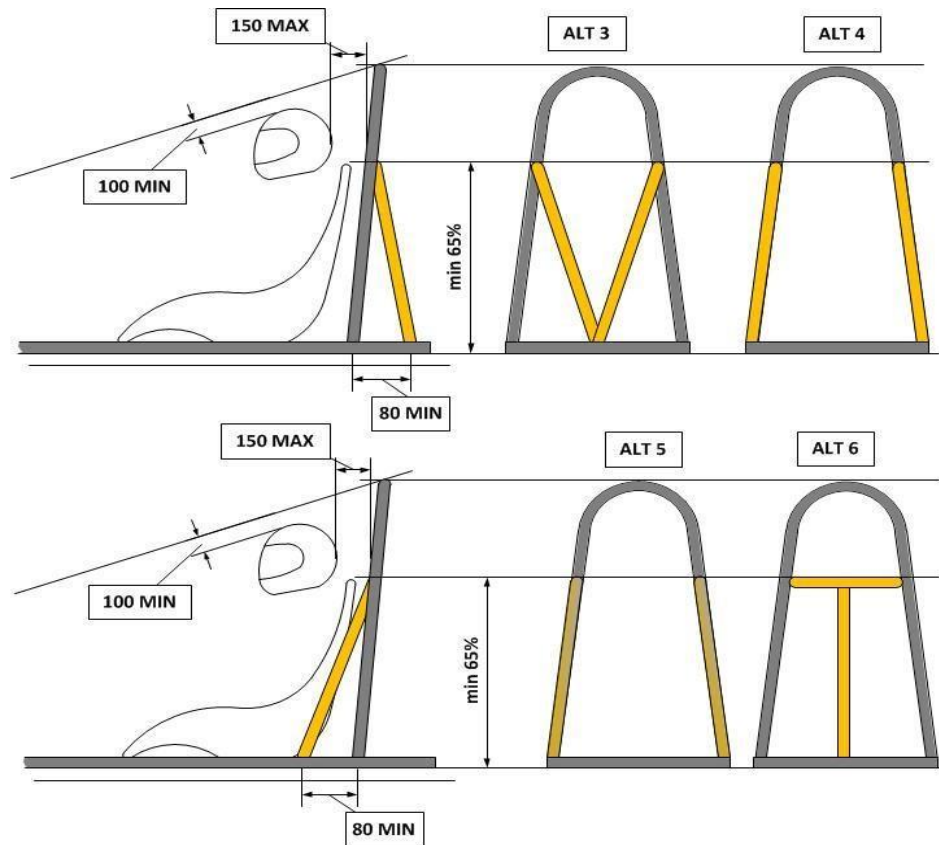


Figure 3 (exemple)



Roues :

Le choix des roues est libre, (pneus gonflés, ...). Il est interdit d'apporter des modifications autres que l'usure normale sur les pneumatiques.

Système de freinage :

Des freins efficaces sont obligatoires, ils sont actionnés par le pied du pilote. Les exigences de sécurité interdisent le freinage à l'aide des mains, des pieds ou de toute autre partie du corps. De plus, les freins doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur au moins deux roues.

Harnais :

Le harnais/ceinture est obligatoire. Un système 3 points minimum, de type rallye. Le harnais/ceinture doit être porté serré pendant tout le parcours (descente et remontée).

Équipement :

Le port de gants, de chaussures fermées, d'une minerve type karting et de vêtements protégeant l'ensemble du corps (pantalons longs et manches longues) est obligatoire.

Les pantoufles, ballerines et espadrilles sont interdites. Les gants n'offrant pas une protection suffisante sont interdits (mitaines, gants de cycliste et de laine). Les doigts doivent être suffisamment protégés.

L'équipement complet sera obligatoire pour et pendant la descente mais aussi pour la remontée des véhicules.

Les coudières et genouillères sont conseillées pour les pousseurs.

Casque :

Il doit être adapté au pilote, intégral utilisé pour les deux roues motorisées, karting...

L'Énergie motrice :

On entend par énergie motrice tout dispositif apte à fournir de l'énergie au véhicule de course, comme moteur électrique, ressorts, pédales, volants, manivelles, etc...ils sont bien entendus interdits dans toutes les catégories. L'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle !

L'usage de batteries sèches de plus de 3.5V, de batteries à acide, de spray, de gaz, d'air comprimée ou autres sources d'énergie sont strictement interdit sur tous les véhicules.

En revanche, si vous utilisez des batteries sèches de moins de 3.5V (piles) pour la décoration cela est autorisé sous condition de veiller à ce qu'elles soient bien fixées.

Caméra, compteurs de vitesse, chronomètres :

Les caméras embarquées, les compteurs de vitesse à batterie de type vélo, y compris les modèles de type compétition automobile avec transfert de données par ordinateur sont autorisés.

Ils sont autorisés si fixés solidement avant le contrôle technique.

Remorquage :

Des points d'attache (anneaux de 3 cm de diamètre intérieur min) doivent être fixés au châssis à l'avant et à l'arrière de chaque véhicule de course

C'est **obligatoire**. Si vous n'avez pas de point d'attache impossible de vous remorquer et donc de participer !

Chaque véhicule de course possédera 2 jeux de sangle de remorquage d'au moins 1,5 mètre de long, et muni à chaque extrémité de mousquetons. Nous vous conseillons de prévoir un jeu supplémentaire au cas où.

L'usage de câble métallique est interdit.

Attention, les caisses étant tractées ensembles, veillez à organiser un système de fixation solide soudée ou boulonnée.

Numéros de course :

Votre dossard sera remis après validation du jury d'homologation.

Chaque caisse devra prévoir à l'avant une zone permettant de positionner le dossard (format A4).

Le dossard peut être retiré pendant la course sur décision des commissaires de course si la conduite ou le comportement n'est pas en adéquation avec l'esprit de la journée ou si le véhicule est jugé non conforme lors de la course après dégradation de la caisse.

Vous pouvez réparer vos caisses entre les descentes, veuillez prévoir vos outils et pièces de rechange (pneus de rechange, câble de freins, rondelle...).

Accessoires :

Chaque caisse à savon peut être équipée d'un système d'alerte acoustique (plus communément appelé « klaxon ») en état de fonctionnement.

Les lests :

Les lests sont des poids ajoutés pour alourdir la caisse. Ils sont autorisés si ils sont bien arrimés et fixés au châssis. Bien sûr, le poids total de la caisse à savon ne doit être dépasser les valeurs mentionnées ci-dessus. Aucun lest ne pourra être lâché pendant la course. Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits.

Categorie C0 FOLKLORE

La catégorie caisse folklorique n'est pas une catégorie de caisse qui réalise une course de vitesse (des catégories existent pour la course de vitesse dans toutes les tranches d'âge) mais une course de spectacle et d'animation. Cette catégorie n'est pas chronométrée.

Prénoms, noms et signatures des membres de l'équipage avec la mention « lu et approuvé »:

Article 1 : **Organisation**

Il est organisé le 23 et 24 septembre 2023 une course de caisse à savon sur une piste sécurisée d'environ 315 mètres réservée à toutes les catégories.

Cette course se divisera en 5 catégories :

1^{er} catégorie (C1) : Epreuve de 6 à 12 ans

2^{ème} catégorie (C2) : Epreuve de 13 à 17 ans

3^{ème} catégorie (C3) : Epreuve adulte de 18 à 99 ans

4^{ème} catégorie (C4) : Epreuve DUO avec un enfant et un adulte

5^{ème} catégorie (C0) : Folklore (Hors course)

-La catégorie caisse folklorique n'est pas une catégorie de caisse qui réalise une course de vitesse (des catégories existent pour la course de vitesse dans toutes les tranches d'âge) mais une course de spectacle et d'animation. Cette catégorie n'est pas chronométrée.

Chaque catégorie (sauf Folklore) aura sur le week-end au minimum 4 descentes à effectuer, les meilleurs chronos récompenseront les vainqueurs. L'organisateur essaye d'assurer un maximum de descentes par caisse en fonction du nombre d'inscriptions et des conditions de sécurité.

Nous acceptons jusqu'à 3 pilotes par caisse à savon.

Attention : Les plus belles caisses à savon se verront remettre, après vote d'un jury, une récompense.

Article 2 : **La Sécurité**

Le parcours est balisé par des ballots de paille, des barrières et diverses protections (grillages de chantier, rubalises, pneus...).

Des commissaires sont disposés dans les endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec les organisateurs.

La descente se fait sur circuit totalement fermé à la circulation.

Les engagés doivent respecter le circuit et s'engage à ne pas modifier, ni mettre des marques au sol. Tout équipage ne respectant pas la sécurité sera exclu par la direction.

Les commissaires possèdent **trois drapeaux** :

- **Drapeau vert** : aucun problème, ou autorisation de reprise de la course.
- **Drapeau rouge** : arrêt de la course. Les caisses sont priées de s'arrêter sur le champ. Le redémarrage de la course ne peut se faire qu'après validation des commissaires de course et la mise en place du drapeau vert. Une caisse arrêtée au milieu du parcours terminera sa descente à partir de l'endroit où elle s'est arrêtée. Elle ne pourra pas recommencer l'ensemble de la descente. En cas de non-respect de l'arrêt, la caisse sera exclue de la course définitivement, la sécurité demandant une rigueur de tous.
- **Drapeau blanc** : arrêt immédiat de la course et intervention du service de sécurité (secours) et les caisses sont priées de s'arrêter sur le champ. Le redémarrage de la course ne peut se faire qu'après validation des commissaires de course et la mise en place du drapeau vert.

Article 3 : **Responsabilité des participants**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, incidents, ou accidents au cours de cette manifestation.

Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couvert par sa propre assurance.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou encadrant, l'organisateur ne prend pas en charge l'encadrement des jeunes.

L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconques accidents survenus aux participants sur le trajet.

Nous vous conseillons de contacter votre assurance pour couvrir les risques de blessures.

Article 4 : **Règles générales**

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules.

Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises. Elle prononce les disqualifications pour non-respect du règlement.

Les commissaires de course sont placés sous la responsabilité du directeur général de course.

Un pilote ou son équipage arrivant en retard ne pourront participer à la descente et devront attendre une nouvelle remontée des caisses pour participer.

Une caisse ne peut effectuer qu'une descente par manche. Elle ne peut se prêter entre deux pilotes pour la même descente.

Les pilotes alcoolisés seront interdits de descente pour des raisons de sécurité.

LA CIRCULATION le jour de la course sera modifiée. Certaines routes seront bloquées à la circulation le jour de la course. Veuillez bien repérer le site des paddocks pour l'homologation de votre caisse et la ligne de départ afin d'arriver à l'heure pour votre départ.

Seul un dossier complet valide l'inscription. Vous recevrez après avoir complété le formulaire, le dossier complet.

4.1 Départs

Avant chaque départ, vous devez vous présenter (attention aux annonces micros et aux horaires qui vous seront communiqués après la validation de votre inscription), vous serez remorqué sur la zone de départ. La descente se fait à la force de la gravité, sans moteur. Une poussée est autorisée au départ. Seul 1 pousseur est autorisé et celui-ci fait partie soit de l'équipage de la caisse à savon ou si le pilote court seul, le pousseur fera partie de la même catégorie que le pilote.

Départ C1, C2 (6-17 ans) : La ligne de départ se situe en haut de la Bussonière. Le départ sera donné le samedi après-midi. La course se déroule sur 2 jours le samedi après-midi et le dimanche. Attention : nous vous précisons l'heure pour pouvoir vous présenter au jury d'homologation. Votre dossard vous sera remis après l'homologation de votre véhicule.

Départ C3 (18-99 ans) La ligne de départ se situe en haut de la Bussonière. Le départ sera donné le samedi après-midi. La course se déroule sur 2 jours le samedi après-midi et le dimanche. Attention : nous vous précisons l'heure pour pouvoir vous présenter au jury d'homologation. Votre dossard vous sera remis après l'homologation de votre véhicule.

Départ C4 duo (6-99 ans) La ligne de départ se situe en haut de la Bussonière. Le départ sera donné le samedi après-midi. La course se déroule sur 2 jours le samedi après-midi et le dimanche. Attention : nous vous précisons l'heure pour pouvoir vous présenter au jury d'homologation. Votre dossard vous sera remis après l'homologation de votre véhicule.

Départ FOLKLORE Se fera en dehors des courses chronométrées.

La catégorie caisse folklorique n'est pas une catégorie de caisse qui réalise une course de vitesse (des catégories existent pour la course de vitesse dans toutes les tranches d'âge) mais une course de spectacle et d'animation. Cette catégorie n'est pas chronométrée.

4.2 Arrivée

La ligne d'arrivée sera en bas de route LA BUSSONIERE à Ste Jamme Sur Sarthe.

4.3 Validation et exposition des caisses

- **La validation des caisses de toutes les catégories** se fera à l'espace réservé au jury en bas de la route de la Bussoniere.

Attention : une caisse homologuée le matin n'est pas forcément autorisée à descendre toute la journée, le jury peut décider de reconstruire une caisse suivant l'usure ou la dégradation de celle-ci. La sécurité étant prioritaire, le jury est seul juge pour autoriser ou non une caisse.

A l'issue de l'homologation, vous recevrez votre numéro de dossards à coller obligatoirement sur votre caisse.

4.4 Classification catégories de courses

Les pilotes devront s'inscrire dans les différentes catégories.

L'âge est calculé au moment de la course. Cette clause est valable pour la course enfant et DUO ou l'âge limite est 6 ans.

Course C1 : 6-12 ans monoplace

Course C2 : 13-17 ans monoplace

Course C3 : 18-99 ans monoplace

Course DUO : 6-99 ans biplace

Folklore : Hors course

Attention, une seule inscription par caisse est acceptée. Il n'est pas possible de prêter sa caisse à un pilote ne faisant pas parti du même équipage.

Les caisses seront exposées sur le bas de la descente de la Bussoniere par catégorie afin de procéder au vote du concours de la plus belle caisse.

Une récompense par catégorie.

Une Caisse à savon

C'est un véhicule de type automobile **sans moteur** à 4 roues, ayant un système de direction actionnée par un volant sur un châssis.

Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin.

La fabrication de la caisse à savon doit être faite artisanalement. Elle se déplace par la seule force de la gravité.

Elle est composée en bois ou en métal, ou d'objets de récupération. Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants.

Les véhicules doivent au minimum respecter les différents points ci-dessous pour participer.

Cf : Cahier des charges

La sécurité, votre sécurité est essentielle.

5. Responsabilités

Le propriétaire de la caisse, le pilote, co pilote (ou son représentant légal) sont responsables de ce qui est construit, installé sur le véhicule de course y compris les dimensions de châssis, des roues, (le gonflage des pneumatiques est sous la responsabilité du pilote ou des parents), ses axes, freins, la fixation correcte des lests, etc.

Chaque pilote devra être couvert par une responsabilité civile, voire une assurance couvrant les blessures.

Merci de conduire avec sérieux, de nombreux spectateurs sont situés le long du parcours. Vous êtes responsables de votre conduite.

6. Contrôle technique

L'homologation est obligatoire et sera faite par les organisateurs avant le départ de la course pour toutes les catégories. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables ou dangereuses pour les pilotes ou spectateurs seront refusées.

L'agrément autorisant le départ est donné dès que le véhicule est jugé conforme aux points évoqués dans le présent règlement.

Le contrôle technique pourra être effectué plusieurs fois à tout moment de la compétition, même après la fin avant la validation des résultats. Ceci vaut surtout pour les modifications pouvant être apportées aux différents véhicules de course pendant la durée de la compétition et ceci après le premier contrôle technique officiel.

Le pilote et le ou les copilotes se tiennent à la disposition du commissaire technique en cas de contrôle technique inopiné ou en cas de nouveau contrôle.

En cas de modification/réparation, la caisse à savon devra repasser au contrôle technique.

Ne pas le faire entrainera l'exclusion de l'équipe. Toutes les décisions des commissaires techniques seront irrévocables.

Aux contrôles techniques, chaque pilote et copilote, doivent présenter également **leur équipement** (casque, gants, habillement) **et les sangles/mousqueton.**

Les caisses subissant des accidents ou casses pourront faire l'objet d'un retrait de la course si la caisse peut mettre en danger les pilotes et spectateurs. Dans ce cas, cette décision est validée par le président de course et elle est de ce fait irrévocable.

7. Publicité / sponsoring

La publicité est permise uniquement sur votre caisse sous la forme d'autocollants, peinture. Vous pouvez être sponsorisé ou mettre en valeur une marque à condition de ne pas présenter de caractère politique ou religieux ou porter atteinte aux personnes.

Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdits (sauf nom caricaturé où l'humour reste de mise).

Si l'organisateur a passé un accord avec un sponsor imposant l'apposition de publicité sur la caisse, le pilote est dans l'obligation de l'accepter.

Aucun jet d'objets publicitaires, ni de flyers, de supports n'est autorisé avant, pendant et après la course.

En cas de non-respect de cette clause, ce comportement entraîne l'exclusion de l'équipe pour toutes les descentes.

Aucune publicité ne peut être déposée sur les stands, pour valoriser une marque.

Il est interdit de jeter des objets publicitaires par mesure de sécurité.

Seules les banderoles, supports publicitaires validés et faisant partie des sponsors de la course peuvent valoriser des entreprises, des services.

Aucun commerce autre que celui autorisé par les organisateurs n'est accepté.

8. Prix

Des prix (coupes ou lots) récompenseront chaque catégorie. Un classement sera réalisé suivant les catégories, des prix sur l'originalité, la créativité, le recyclage, l'esthétisme, le déguisement. Des prix coup de cœur sont également prévus. Une musique pourra être donnée pour la prestation de l'équipe (attention de bien prévenir la sonorisation en avance, aucune dernière minute ne sera accepté).

Un classement chrono amateur départagera les épreuves chronos suivant les catégories. Des prix seront décernés par nos partenaires aux participants mais aucune somme d'argent n'est à gagner.

9. L'inscription

Elle est obligatoire pour concourir.

Chaque pilote, Co pilote...doivent être inscrits.

Merci de compléter le formulaire et de choisir la catégorie.

Attention, vous ne pouvez pas revenir en arrière lorsque vous validez le formulaire. Vous recevrez un mail confirmant votre inscription ainsi que le cahier des charges.

. Pour valider son inscription, il faut :

- Avoir une autorisation parentale pour les personnes de moins de 18 ans.
- Joindre le bulletin attestant sur l'honneur que votre assurance responsabilité civil en cours au jour de la course
- Joindre le bordereau attestant que vous acceptez le présent règlement.

Ces différents documents doivent nous parvenir avant **30 juin 2023**

Pas d'inscription le jour de la course

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription. En cas d'un nombre trop important de participants, les organisateurs peuvent limiter ou fermer les inscriptions avant la date butoir. Nous vous conseillons donc de vous inscrire sans attendre, les inscriptions étant validées par ordre de réception dès complétude de votre dossier.

Toute inscription validée est définitive, les frais versés sont conservés par l'organisation et ne feront pas l'objet d'un remboursement sauf en cas de force majeure. Vous pouvez néanmoins céder votre place à un tiers mais ce dernier devra fournir les justificatifs avant le 30 juin 2023. Au-delà de cette date, aucune modification ne sera possible.

Date d'ouverture des inscriptions : 1er février 2023

Fermeture des inscriptions : 30 juin 2023

10. Déroulement

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée. Aucune course entre caisses n'est autorisée simultanément. La course se déroulera au moins sur 2 manches et chaque descente sera chronométrée

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches ou si les candidats ont un comportement non approprié à l'esprit de la journée.

Le nombre de manches peut varier suivant le nombre d'inscription, la météo ou toute autre problématique nécessitant la modification du planning de course. La modification de la course n'entraîne en aucun cas une compensation pour les pilotes.

Des parkings seront prévus. **Les parkings en bas de la Bussoniere**

Vous aurez un parking de stockage des caisses à l'arrivée. Merci de se rendre à la zone d'homologation auparavant.

11. Restauration

Des zones de restauration seront à disposition des pilotes et des spectateurs.

12. Cas de force majeure

La responsabilité des organisateurs ne saurait être recherchée si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, la présente course devait être modifiée, écourtée ou annulée. Les organisateurs se réservent dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date et/ou heure annoncée. Des additifs, ou, en cas de force majeure, des modifications de ce règlement peuvent être publiés pendant la course, notamment par voie d'annonce sur le site ou d'affichage lors de l'événement. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. Tout participant sera réputé avoir accepté l'additif ou la modification à compter de la date de son entrée en vigueur du simple fait de sa participation à la course.

13. Coupon d'inscription

Merci de nous renvoyer le coupon détachable du règlement signé de chaque participants, le bulletin d'inscription ainsi que le paiement (si c'est un chèque mettre l'ordre au nom de ASSOMNIAK) à l'adresse suivante : **ASSOMNIAK 11 rue du houx 72380 Ste Jamme Sur Sarthe** .

La sécurité, votre sécurité est essentielle.



Je soussigné M/Mme..... atteste avoir lu et accepté le règlement. Ce règlement fixe les règles me permettant de participer. J'ai bien noté que seul le jury d'homologation le jour de la course me permet de participer ou non, le jury vérifiant le bon fonctionnement de la caisse (freinage, direction, protection...). Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Fait à Le

Nom prénom signature de chaque participant avec la mention « lu et approuvé »



COUPON A DETACHER ET A JOINDRE AVEC VOTRE INSCRIPTION

Je soussigné M/Mme..... atteste avoir lu et accepté le règlement. Ce règlement fixe les règles me permettant de participer. J'ai bien noté que seul le jury d'homologation le jour de la course me permet de participer ou non, le jury vérifiant le bon fonctionnement de la caisse (freinage, direction, protection...). Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Fait à Le

Nom prénom signature de chaque participant avec la mention « lu et approuvé »



COUPON A DETACHER ET A JOINDRE AVEC VOTRE INSCRIPTION

Je soussigné M/Mme..... atteste avoir lu et accepté le règlement. Ce règlement fixe les règles me permettant de participer. J'ai bien noté que seul le jury d'homologation le jour de la course me permet de participer ou non, le jury vérifiant le bon fonctionnement de la caisse (freinage, direction, protection...). Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Fait à Le

Nom prénom signature de chaque participant avec la mention « lu et approuvé »

